

2113 - Coopération transfrontalière

Coopération européenne - Attribution de subventions

Rapport n° CP/2014/361

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre pour approbation à la commission permanente l'attribution de deux subventions au titre de la coopération européenne.

I. Les journées d'Italie et de Grèce de l'Association parlementaire européenne

L'APE est une association créée en 1983, à Strasbourg, par des Membres du Parlement européen dans le but de tisser des liens entre tous les Députés de l'Union européenne.

L'APE est un partenaire intéressant pour la diffusion des idées européennes et un relais entre les membres des institutions européennes et les citoyens. L'Association a organisé de nombreuses manifestations et conférences sur l'Europe en dix ans.

Chaque année, depuis la présidence polonaise du Conseil de l'Union Européenne en 2011, l'APE organise des journées sur les pays qui tiennent la présidence de l'Union européenne, en collaboration avec les services diplomatiques du pays concerné.

En 2014, ce seront successivement la Grèce et l'Italie qui tiendront la présidence tournante. Les événements sur la Grèce se sont tenus du 10 au 20 mars 2014 et ceux sur l'Italie seront en octobre 2014.

Le budget prévisionnel global des journées de la Grèce et de l'Italie s'élève à 45 590 €. L'association a sollicité une aide financière du Département de 4.500 €. La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisation, réunie le 12 mai 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 2.750 €.

II. Le village européen de l'association « Jeunes Européens-France » au jardin des deux rives

Les Jeunes Européens - France rassemblent des jeunes désireux d'agir en faveur de la construction européenne et de mettre en œuvre une Europe fédérale.

Les Jeunes Européens-Strasbourg, l'antenne locale de l'association, ainsi que leurs homologues allemands de la JEF – Baden Württemberg, tiendront un village européen franco-allemand, au jardin des deux Rives côté allemand, le dimanche 18 mai, de 10h à 18h, à destination de la jeunesse pour la sensibiliser aux questions et aux enjeux européens en vue des élections européennes du 25 mai 2014. Des villages similaires ont eu lieu partout en France.

Ce village associera les associations culturelles, étudiantes ou européennes suivantes : l'Union des Fédéralistes Européens, Café-Babel et la compagnie artistique Rodéo d'âme. L'AFGES, association étudiante de l'Université de Strasbourg, et le réseau des étudiants du programme Eucor seront aussi présents pour informer les jeunes sur les programmes d'études ou de formation transfrontaliers.

Le village fera également l'objet d'animations : improvisations théâtrales sur le thème de l'Europe, un lâcher de ballons et une flash mob européenne, qui viendra ponctuer la journée. La JEF-Europe, qui organise un tour de l'Europe en bus pour les élections européennes, installera son bus sur le village et proposera des activités festives et de sensibilisation citoyenne.

Le budget prévisionnel global du village européen s'élève à 5.500 €. L'association a sollicité une aide financière du Département de 2.000 €. La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisation, réunie le 12 mai 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 1.000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	30 000,00 €	30 000,00 €	3 750,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer deux subventions d'un montant total de 3.750 €, conformément au tableau annexé, soit une subvention à l'Association parlementaire européenne (APE) pour les journées d'Italie et de Grèce, d'un montant de 2.750 €, et une subvention aux Jeunes européens France pour leur village européen, d'un montant de 1.000 €.

Les subventions aux associations APE et Jeunes européens France seront versées en une fois sur présentation du budget final détaillé du projet (au prorata de la réalisation effective des dépenses).

Strasbourg, le 20/05/14

Le Président,

A blue ink signature, appearing to read 'G. KENNEL', is written over a light blue rectangular background.

Guy-Dominique KENNEL